

NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2023/054

Genève, le 25 avril 2023

CONCERNE :

Composition du Groupe technique consultatif (GTC)
pour le projet sur les avis de commerce non préjudiciable (ACNP) de la CITES

1. Le Secrétariat publie par la présente la composition du Groupe technique consultatif (GTC) pour le projet sur les avis de commerce non préjudiciable (ACNP) de la CITES.
2. Comme indiqué à l'annexe 2 du document CoP19 Doc. 43.1, le GTC est coprésidé par les présidences du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes. Il est composé de 35 membres :
 - a) jusqu'à six membres/membres suppléants du Comité pour les animaux et six membres/membres suppléants du Comité pour les plantes (y compris les présidences du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes) ;
 - b) la principale Partie donatrice au projet sur les ACNP ;
 - c) la Partie qui sera le pays hôte de l'atelier international sur les ACNP (toujours pas identifiée à ce jour) ;
 - d) dix autres Parties qui sont membres du Comité permanent, assurant une représentation équilibrée dans l'ensemble des régions CITES et entre les Parties d'exportation et d'importation (une Partie d'Amérique du Nord et une Partie de l'Océanie ; deux Parties des quatre autres régions CITES) ;
 - e) dix organisations intergouvernementales et non gouvernementales compétentes sur le plan technique ; et
 - f) l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), en tant que membre de droit et chef de file pour la première étape du projet sur les ACNP (appui au projet de documents d'orientation, qui seront examinés lors d'un atelier international d'experts).
3. Au moment de la rédaction du présent document, nous n'avons pas encore trouvé de Partie pour accueillir l'atelier international sur les ACNP.
4. Pour la période intersessions entre la CoP19 et la CoP20, la coprésidence du GTC est convenue d'inclure un autre membre au GTC, à savoir la présidence du Comité permanent.

5. Les annexes 1 et 2 de la présente notification renferment la composition du GTC pour le projet sur les ACNP de la CITES pour la période intersessions entre la CoP18 et la CoP19 et la période intersessions entre la CoP19 et la CoP20, respectivement, comme convenu par les présidences du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes. Les changements dans la composition du GTC entre les deux périodes intersessions reflètent les changements dans la composition du Comité permanent, du Comité pour les plantes et du Comité pour les animaux.

**Composition du Groupe technique consultatif (GTC) pour le projet sur les ACNP de la CITES
(période intersessions entre la CoP18 et la CoP19)**

Coprésidence :

- M. Matthias Lörtscher (président du Comité pour les animaux)
- Mme Aurélie Flore Koumba Pambo (présidente du Comité pour les plantes)

Membres ou membres suppléants du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes pendant la période intersessions entre la CoP18 et la CoP19 :

- M. Hesiquio Benítez Díaz (représentant du Comité pour les animaux pour l'Amérique du Nord)
- Mme Rosemarie Gnam (représentante du Comité pour les plantes pour l'Amérique du Nord)
- Mme Beatrice Khayota (représentante du Comité pour les plantes pour l'Afrique)
- M. Ashgar Mobaraki (représentant du Comité pour les animaux pour l'Asie)
- Mme Fabiola Rocío Núñez Neyra (représentante du Comité pour les plantes pour l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes)
- M. Peter Paul Van Dijk (spécialiste de la nomenclature du Comité pour les animaux)
- M. Damian Wrigley (représentant du Comité pour les plantes pour l'Océanie)
- Mme Yan Zeng (représentante suppléante du Comité pour les plantes pour l'Asie)

Donateur au projet : Allemagne

Parties qui étaient membres du Comité permanent pendant la période intersessions entre la CoP18 et la CoP19 :

- Belgique
- Chine
- États-Unis d'Amérique
- Éthiopie
- Géorgie
- Indonésie
- Nicaragua
- Nouvelle-Zélande
- Pérou
- République démocratique du Congo

Organisations intergouvernementales et non gouvernementales compétentes sur le plan technique :

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT)
- People and Plants International, Inc.
- Species Survival Network (SSN)
- TRAFFIC
- Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC)
- Wildlife Conservation Society (WCS)
- World Resources Institute (WRI)
- Fonds mondial pour la nature (WWF)
- Société zoologique de Londres (ZSL)
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) (*membre de droit)

**Composition du Groupe technique consultatif (GTC) pour le projet sur les ACNP de la CITES
(période intersessions entre la CoP19 et la CoP20)**

Coprésidence :

- M. Matthias Lörtscher (Président du Comité pour les animaux)
- Mme Aurélie Flore Koumba Pambo (Présidente du Comité pour les plantes)

Membres ou membres suppléants du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes pendant la période intersessions entre la CoP19 et la CoP20 :

- M. Chelestino Peter Balama (représentant du Comité pour les plantes pour l'Afrique)
- M. Hesiquio Benítez Díaz (représentant du Comité pour les animaux pour l'Amérique du Nord)
- M. Gerald Benyr (représentant suppléant du Comité pour les animaux pour l'Europe)
- M. Ashgar Mobaraki (représentant du Comité pour les animaux pour l'Asie)
- Mme Fabiola Rocío Núñez Neyra (représentante du Comité pour les plantes pour l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes)
- M. Daniel Ramadori (représentant du Comité pour les animaux pour l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes)
- M. Peter Paul Van Dijk (spécialiste de la nomenclature du Comité pour les animaux)
- M. Damian Wrigley (représentant du Comité pour les plantes pour l'Océanie)
- Mme Yan Zeng (représentante du Comité pour les plantes pour l'Asie)

Donateur au projet : Allemagne

Parties qui sont membres du Comité permanent pendant la période intersessions entre la CoP19 et la CoP20 :

- Belgique
- Brésil
- Chine
- États-Unis d'Amérique
- Géorgie
- Indonésie
- Nicaragua
- Nouvelle-Zélande
- République démocratique du Congo
- République-Unie de Tanzanie

Organisations intergouvernementales et non gouvernementales compétentes sur le plan technique :

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT)
- People and Plants International, Inc.
- Species Survival Network (SSN)
- TRAFFIC
- Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC)
- Wildlife Conservation Society (WCS)
- World Resources Institute (WRI)
- Fonds mondial pour la nature (WWF)
- Société zoologique de Londres (ZSL)
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) (*membre de droit)

Présidente du Comité permanent : Mme Rosemarie Gnam